

Octobre 1980
Canton de Thann
Arrond' de Thann
Départ' du H.-Rhin



N° 11
Altitude 358 m
Habitants: 2117

BULLETIN D'INFORMATION

*

BITSCHWILLER-lès-Thann



Etang du Kehrlenbach

LE MOT DU MAIRE

Elue pour six années en 1977, l'Equipe que je suis chargé de diriger en est maintenant à mi-chemin de son mandat. Un bref regard vers le passé permet de mesurer l'ampleur du travail effectué, mais tout n'est pas encore fait et les années 1981 et 1982 s'annoncent lourdes de projets.

Ce présent bulletin qui en est déjà à sa onzième édition va tenter de vous résumer six mois d'activités communales, il y sera beaucoup question de travaux puisque de partout, à travers le village ont fleuri les chantiers.

On y parlera aussi de la Société de Pêche à qui l'on doit le si joli étang et la photo de couverture, de la sortie du 14 Septembre qui est une preuve de plus de l'harmonie qui règne entre les sociétés du village.

Le Conseil Municipal, mes adjoints et moi-même resterons toujours à l'écoute de vos problèmes et le prochain bulletin (au printemps se fera l'écho des projets 1981 pour améliorer encore vos conditions de vie à Bitschwiller.

Pierre WEISS
Maire

* * * * *

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire:	WEISS Pierre	
Adjoints:	LUTRINGER Roger	1er Adjoint
	MUNSCH Albert	2ème Adjoint
	ZERRINGER Roger	3ème Adjoint
Conseillers:	BLUM André	Président de la Commission des Sociétés
	FEDER César	
	AVELINE Léon	
	NAEGELI Jean	Président de la Commission des Finances
	STUCKER André	
	ROSSI Pierre	Président de la Commission des Bâtiments
	MEYER Marcel	
	CAZZIA Joseph	
	GRUNENWALD Patrick	
	ZIMMERMANN Marcel	
	REMY Christian	
	BUTTUNG Astrid	
	FERRARI Oreste	Président de la Commission des Forêts
		Président de la Commission Sociale et du logement.

COMMENT OBTENIR LES PIÈCES OFFICIELLES

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	MODE DE PAIEMENT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, noms et prénoms	gratuit		Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage, noms et prénoms	gratuit		Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile de l'écrit	Indiquer date de décès, noms et prénoms	gratuit		Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Fiche d'état civil individuelle ou familiale.	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance ou de mariage	gratuit		Elle remplace les bulletins de naissance, décès, mariage et certificat de vie lorsqu'elle est demandée par des administrations
Certificat de vie Certificat d'hérédité	Mairie du domicile	Livret de famille	gratuit		
Attestation du domicile	Mairie du domicile		gratuit		Imprimé à retirer à la Mairie
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'instance du domicile	Pièces prouvant la nationalité (livret de famille)		1 enveloppe timbrée	N'est pas délivré par correspondance
Extrait de casier judiciaire	Greffe du Tribunal d'instance du lieu de naissance	Indiquer noms et prénoms, date et lieu de naissance, filiation, adresse	gratuit	1 enveloppe timbrée	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au service central du Casier judiciaire : 23, allée d'Orléans à Nantes - 44.
Duplicata d'un livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Certificat de perte	gratuit		
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justification de domicile	gratuit		Inscription toute l'année
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photographies récentes, un timbre fiscal à 30,00 F, a livret de famille, ancienne carte.	30,00 F	Timbre fiscal	La carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est valable 10 ans.
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité, 2 photographies récentes, livret de famille	150,00F	Timbre fiscal	Valable 5 ans.
Autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile	Livret de famille	gratuit		Les mineurs doivent être accompagnés des parents.
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter l'original et la copie	gratuit		
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Carnet de santé ou certificats originaux	gratuit		

UNE SOCIETE DYNAMIQUE SOUFFLE SES DIX BOUGIES CETTE ANNEE!

LES AMIS DE L' ETANG DU KERLENBACH

1970 - 1980, voilà dix ans déjà que la société de pêche "Les amis de l'étang du Kerlenbach" est venue compléter la palette des associations sportives et culturelles de Bitschwiller.

Le 31 octobre prochain, le président Albert MUNSCH et ses disciples souffleront les dix bougies d'anniversaire d'une société qui très rapidement, par son dynamisme et son enthousiasme devint l'une des plus représentatives de notre commune en contribuant à son bon renom.

Tous ceux - et ils sont légion - qui ont eu l'occasion de côtoyer cette exemplaire société ne peuvent que témoigner de quelle éloquente manière les pêcheurs, lors de cette décennie, ont toujours agi avec sagesse, dans le droit fil et le respect de leurs statuts:

" L'association des Amis de l' étang du Kerlenbach" a pour but de remettre en valeur le site du Durrfeld en changeant une partie des tristes landes bourbeuses et marécageuses en un endroit agréable et attrayant, s'harmonisant parfaitement avec le paysage alentour. Par la transformation et l'embellissement des lieux, l'association entend:

- augmenter l'attrait touristique du site
- offrir à ses membres un cadre agréable de détente et leur aménager un coin calme et reposant leur permettant, entre autres loisirs, de s'adonner aux joies de la pêche.
- d'apprendre à ses membres à aimer, à respecter, à protéger la nature sous toutes ses formes, mais plus particulièrement la flore et la faune aquatiques.

Serti dans un écrin de verdure au milieu d'un cadre idyllique, le plan d'eau du Kerlenbach est devenu le lieu de promenade privilégié de nombreux concitoyens. Mais que d'efforts cela a-t-il coûté aux membres pour transformer aussi heureusement l'ancien marais du Durrfeld.

En 1970 donc, Albert MUNSCH, président, Léon SCHMIEDERER, vice-président, Paul WELKER, trésorier et Edmond WEIGEL, secrétaire, jetèrent les bases de l'association des "Amis de l'étang du Kerlenbach".

Grâce à la diligence et la compréhension de la municipalité qui fut un allié précieux, la société de pêche au sein de laquelle oeuvraient également Fernand BRAUN, Claude MUYENOT, Jean KIRSCH, René NEFF (père), Guy LOEFFEL, Roger DORMOIS, Robert WALTER, Charles KROMER, René THROO, Emile WOGENSTÄHL, Gilbert METHIA, Pierre ROSSI, Antoine et Georges KUTTLER, Antoine RIEDLINGER, Marcel SELLET, Edmond WURSTHEISER, Bernard FIMBEL, Georges HAUG et Paul KITTLER, put rapidement se mettre au travail et démarrer les travaux d'aménagement du futur étang sur le terrain loué par la commune à la société.

Les membres retroussèrent leurs manches et s'attelèrent à un harassant mais exaltant travail. Oeuvrant sans relâche, faisant preuve d'un formidable esprit d'entraide et de camaraderie, sacrifiant pratiquement toutes leurs heures de loisirs, ils aménagèrent en un temps record "leur" étang. Il fut inauguré le 16 avril 1972 à l'occasion d'un imposant concours de pêche.

Le plus dur était fait. Loin de se reposer sur leurs lauriers, nos amis pêcheurs peaufinèrent la finition de leur coin de paradis par la plantation d'arbres, la mise en place de bancs de repos et par de menus petits aménagements. Ainsi, une carpière destinée à élever les petites carpes devant repeupler l'étang fut réalisée; puis un puits creusé pour assurer l'alimentation en eau potable.

Soucieux d'accueillir leurs nombreux amis dans les meilleures conditions possibles, nos chevaliers de la gaule décidèrent en 1975, de construire un abri de pêche digne de ce nom pour remplacer la baraque. Il fallut patienter deux années pour que le permis de construire soit enfin accordé, après maintes difficultés et interventions du Maire de l'époque, Mr Adrien HENTZ et de celle décisive du Conseiller Général, Mr Roland ORTLIEB.

Au printemps 1977, avec les primevères, éclot la charpente qui se mira avec beaucoup de coquetterie dans les eaux paisibles et poissonneuses de l'étang, lequel se sentait moins orphelin....

Les journées de travail succédèrent aux journées de travail, si bien qu'à l'occasion du grand concours de pêche d'avril 1978, l'abri était opérationnel. Heureusement d'ailleurs, car ce jour-là, St Pierre avait ouvert toutes grandes les vannes célestes!

Aujourd'hui, les grands travaux sont terminés et le plan d'eau du Kerlenbach - l'un des plus coquets de la région - est devenu le lieu de détente favori des jeunes et des moins jeunes du village qui, grâce aux cartes de pêche journalière, peuvent s'adonner aux plaisirs de la pêche dans un cadre agreste.

Soyons gré au président Albert MUNSCH et aux membres de son exemplaire société qui ont financé eux-mêmes toutes leurs installations, d'avoir su transformer avec un goût exquis le site marécageux du Durrfeld en un véritable petit paradis du pêcheur.

LE CONSEIL MUNICIPAL S' EST REUNI

SEANCE DU 27 MAI:

- * Accord pour accorder le bois nécessaire à l'édification du bûcher de la Saint Jean et attribution d'une subvention de 800 F aux conscrits pour participation aux frais et débardage du dit bois.
- * Fixation à 145 stères du contingent 1980 du bois de service dont bénéficient le personnel enseignant, les surveillants de l' ONF
- * Annonce qu'une somme de 8 527,84F devra être portée au débit de la Commune puisque les SRB - section football ont été dissouts pour "actif insuffisant"
- * Reconduction de l'accord financier de la Commune pour la prise en charge d'une partie des frais des enfants fréquentant le centre aéré du mois de septembre. Montant en fonction du quotient familial.
- * Attribution d'une prime de 8% à l'agent de police qui donne pleinement satisfaction
- * Versement d'une somme de 300F au percepteur au titre de l'indemnité de conseil 1979
- * Possibilité est accordée aux chasseurs de placer les avances pour dégâts de gibier sur un compte productif d'intérêts.
- * Versement d'une somme de 415F à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers (cotisation/Assurances).
- * Augmentation de 7 à 8F par jeune licencié du montant attribué aux associations sportives
- * Les familles, locataires d'un logement de service et bénéficiant du chauffage central reverseront à la commune une somme qui est fonction du logement et qui est comprise dans la fourchette 2852 F/an - 3232 F.
- * Accord pour le versement de l'indemnité forfaitaire pour heures supplémentaires à accorder au secrétaire de mairie (2436 F/an)
- * Vote du compte administratif et du compte de gestion qui font apparaître un reliquat de 461 808,80 F en fonctionnement et 33 459,76 F en investissements
- * Réforme fiscale: le conseil opte pour le statu quo en ce qui concerne le champ des modulations applicables au 1.7.80.
- * Le conseil confie d'autre part à l'Equipement la mission "d'aide technique à la gestion communale"
- * Souscription d'un emprunt de 405 000 F (prévu au budget) auprès de la CDC pour financer les travaux 1980, au taux de 10,25% remboursables en 15 ans.
- * Prise en charge des frais de réfection du local des sapeurs pompiers.
- * Les élèves du CM1 passeront une visite médicale complète au centre de santé de Mulhouse. La commune avancera le montant du transport qui sera remboursé par la CPAM
- * Report au printemps 1981 des travaux de voirie de la Rue du Chemin de Fer.

SEANCE DU 2 JUILLET

- * Rappel de l'accord d'une participation financière de la Commune à 50% des frais de restauration du barrage FANT (après déductions des subventions)
- * Nomination de Mme Antoinette BURGUNDER en tant qu'aide maternelle, le Conseil confirmant qu'un seul poste était à pourvoir.
- * Accord pour le versement d'une somme de 5 882,09 F au G.A.S. pour régler un litige qui oppose 200 Communes du département à l'URSSAF.
- * Accord pour l'exécution des travaux de réfection du chemin du Kerlenbach.

QUOI DE "NEUF" EN FORET

Une intéressante réunion de la Commission des Forêts s'est tenue à la mi-octobre, en présence de Mr. FIEGEL, Chef de Secteur de l'O.N.F. et de Mr. GUTH, notre "gardé forestier".

Les points abordés ont été:

BILAN DE L' ANNEE 1980

Il est à considérer comme positif puisque toutes les ventes ont vu des prix au m3 rester très fermes, voire en hausse. C'est ainsi que les recettes ont atteint 787 000 F et dépasseront 990 000 F lorsque le seul lot invendu (200 m3 de sapins) aura été vendu. Ce total dépasse de plus de 400 000 F le montant escompté.

Les dépenses d'exploitation ont subi aussi une hausse (275 000 F contre 205 000 de prévu) quant aux dépenses de travaux, elles atteindront 250 000 F (en tenant compte d'un mur à rebatir suite à des lancements de grumes).

Néanmoins, aux yeux de l' O.N.F., la gestion de la forêt pour 1980 se solde par un "bénéfice" de 400 000 F. L'analyse que fait la commune de cette situation est légèrement plus nuancée puisque nous intégrons encore dans ce bilan, les "frais de garderie des bois" (c'est à dire les honoraires versés à l'O.N.F.), les impôts et taxes, réduisant de quelques 200 000 F ce bénéfice.

ETAT D' ASSIETTE 1981

Le document intitulé "état d'assiette" est la prévision d'exploitation et de gestion pour une année. Pour 1981, l'O.N.F. propose la mise en vente de 2 953 m3 de bois qui devraient rapporter une somme de 799 200 F.

Les dépenses sont estimées à:

- 295 000 F pour l'exploitation (bûcherons
- 250 000 F pour les travaux (repeuplement, pépinière, sentiers, chemins,..)

Le bénéfice théorique sera donc d'environ 250 000 F.

Il convient de noter les faits suivants:

- une nouvelle variété de sapins sera implantée dans nos forêts; les "sapins grandis" originaires du Canada (500 plants en 1981)
- 16 000 arbres seront plantés en 1981
- nos sentiers représentent 30 Km de long
- un nouveau chemin d'exploitation sera créé dans les parcelles 19,20,21 et 22 pour une somme qui devrait avoisiner les 60 000 F
- La Commission a donné son accord de principe pour l'édification d'un bûcher par la classe 63/83.

Etat Civil

NAISSANCES

- le 17.1.1980 - Katia THEILLER fille de Edouard et de Bernadette ARNOLD
le 18.1.1980 - Ramzi CHALGHOLMI fils de Mohamed et de Soufia ZOUABI
le 26.1.1980 - Gabriel Laurent MURA fils de Claude MURA et de Charlotte SCHALLER
le 29.1.1980 - Yannick STELLA fils de Daniel STELLA et de Annette WEINGARTNER
le 29.1.1980 - Katia Marlène ANDRES fille de Jean-Jacques et de Marlène VANINI
le 14.2.1980 - Sébastien Jean-Georges RINGENBACH fils de Gabriel et de Lydia BERTOLAZZI
le 23.3.1980 - Olivier TRITZ fils de Jean-Pierre TRITZ et de Simone CAPON
le 1.4.1980 - Cyrille DEFRANCOUX fils de Fernand et de Christiane BRESSON
le 5.4.1980 - Stéphane Michel KERN fils de Modeste et de M.Louise FELLMANN
le 15.4.1980 - Orianne Emilie PINA fille de Louis et de Gisèle SANNER
le 22.5.1980 - Michel STURM fils de René STURM et de Georgette MUNSCH
le 2.7.1980 - Sophie KIBLER fille de François et de Christiane SCHMIEDERER
le 15.7.1980 - Arnaud HUSER fils de Jean-Claude et de Monique WERMELINGER
le 24.7.1980 - Laurence Emmanuelle fille de Jean-Louis HOFFNER et de Charlotte MUNSCH
le 20.8.1980 - Didier Antoine PANTE fils de Yves PANTE et de Pierrette ROSSI
le 2.9.1980 - Vanessa GULLY fille de Richard et de Jocelyne FLEISCH
le 7.9.1980 - Elise LATUNER fille de Pierre LATUNER et de Jeannine GELER
le 12.9.1980 - Estelle GRUNENWALD fille de Patrick GRUNENWALD et de M.Thérèse BITSCH
le 6.10.1980 - Caroline Anne Valérie KUBLER fille de Patrice et de Richarde WERNERT

MARIAGES

Célébrés à Bitschwiller-lès-Thann :

- le 7.3.1980 - André Philippe HOFFNER et Anne Françoise Marguerite VOGT
le 17.5.1980 - Maurice WEHRLÉN et Pascale Marie Paule BENDER
le 17.5.1980 - Claude ANDRÉ et Paulette FEDER
le 24.5.1980 - Martin Gérard GASSER et Huguette Emilienne NAUMANN
le 7.6.1980 - Jean-Pierre Eugène ROSSI et Caroline Anne Marie SPECKER
le 13.6.1980 - Jean-Charles KÜSTER et Christina Wanda SCAPIN
le 5.7.1980 - Fernand Joseph René RÖST et Réjane Christine THOMAS
le 12.7.1980 - Jean-Luc Maxime Claude SAUTREUIL et Laurence Odile RUFFIO
le 2.8.1980 - Gaston BINDLER et Marie Madeleine MAURER
le 16.8.1980 - Jean-Marie FALLECKER et Nicole Anna SCHUPP
le 30.8.1980 - Francis Michel Daniel LAURENT et Claudie Raymonde BENARD
le 30.8.1980 - Alain HUCK et Chantal Elisabeth Marie KAEMMERLEN
le 6.9.1980 - Norbert Paul FREITAG et Yvette Charlotte Yvonne STEMMELEN

Célébrés à l'extérieur :

- Pierre Lucien MULLER et Claudia Catherine WACKER
- Bernard Eugène Alfred METHIA et Pierrette Claire SOUR
- Carmelo LUMIA et Marie Ginette HAMPTAUX
- Michel René Camille THROD et Josiane Germaine KNECHT
- Daniel Maurice Emile BISCHOFF et Marie Christine RAPP

NOUVELLES DIVERSES

RENTREE SCOLAIRE

* à la maternelle, une classe a dû être fermée suite à la diminution notable et durable des effectifs. Mme DEFRANOUX a donc quitté le village.

Par ailleurs, Mme WEISS ayant cessé ses fonctions d'aide - maternelle, a été remplacée par Mme Antoinette BURGUNDER née DE PAUW.

Les effectifs sont les suivants:

- * Mme HYTRY, directrice: petits et moyens: 44 élèves
- * Mme SCHLIENGER: grands: 26 élèves

* à l'école mixte, qui regroupe toujours sous la direction de Mr. SCHRUFFENEGGER les anciennes école de garçons et de filles, pas de modification:

- * CP Madame BUTTUNG 17 élèves (rue du Pont)
- * CP Monsieur BALDECK 19 élèves (rue de l'École)
- * CE1 Madame GERBER 32 élèves (rue du Pont)
- * CE2 Soeur Jeanne Marie 29 élèves (rue du Pont)
- * CM1 M. SCHRUFFENEGGER 26 élèves (rue de l'École)
- * CM2 M. BELLICINI 32 élèves (rue de l'École)

* dans les collèges et Lycées: sont inscrits

- * CES Place Joffre 30 enfants de Bitschwiller
- * CES R. Jean Flory 72 enfants de Bitschwiller
- * Lycée de Thann 21 enfants de Bitschwiller
- * L.E.P. (ex. CET) 30 enfants de Bitschwiller

soit un total de 152 élèves scolarisés à Thann.

Aucune information ne nous est parvenue pour les établissements de Mulhouse, ou d'ailleurs.

MONSIEUR SCHRUFFENEGGER A L'HONNEUR

Monsieur SCHRUFFENEGGER, directeur de l'école mixte, vient d'être promu au grade de Chevalier des Palmes Académiques. Cette distinction honore un enseignant qui a toujours considéré son travail comme une mission et qui l'accomplit avec une conscience hors du commun.

REUNION DU 3ème AGE

Les réunions hebdomadaires du 3ème Age se tiennent dorénavant au Centre Social tous les jeudis après-midi (et non plus les vendredis).

Il est rappelé que ces réunions sont ouvertes à tous.

FONDATION SCHEURER

La maison de Retraite continue sa mue. Après la nomination, au printemps d'un Directeur (Mr. HEIDINGER), la préoccupation actuelle du Conseil d'Administration est la construction d'une nouvelle aile qui sera implantée à l'ouest du bâtiment actuel.

Les travaux avoisineront les 4 000 000 F actuels et le choix de l'architecte sera fait tout prochainement. Première pierre: printemps 81.

Par contre, il est à présent certain que l'ensemble des soeurs quittera l'établissement au 1er Janvier 1981.

LOTISSEMENT " Le Village"

Un promoteur privé a sollicité et obtenu l'autorisation de lotir le terrain qui entoure l'ancienne colonie de l'Alsthom. Sur une surface de 2ha environ, pourraient être créées 27 maisons individuelles. Pour plus de renseignements, s'adresser à: S.M.C.I. - 1Bis, place de la République

68100 - MULHOUSE

LOTISSEMENT " Les Résidences de la Thur"

Un permis de construire pour 31 appartements a été accordé à un promoteur privé pour un terrain situé dans l'ancien jardin de la propriété Scheurer. Pour plus de renseignements, s'adresser à:

S.C.I. Résidences de la Thur
8, rue du Ban
68260 - KINGERSHEIM

DECHARGE PUBLIQUE

Le Maire voudrait attirer l'attention de ses concitoyens sur le problème qui risque de se poser à court terme avec la décharge publique. Ce lieu, situé au fond du Kohlwald, est destiné au public, mais si celui-ci ne respecte pas des règles élémentaires de salubrité et d'esprit civique, son usage devra en être interdit totalement.

Il est rappelé:

- * ses heures d'ouverture: samedi matin de 8h à 12h, mais aussi en semaine (demander la clé à la Mairie)
- * sa destination: uniquement des déchets domestiques, à l'exclusion de gravats, déblais.....concernant des constructions.

UN NOUVEAU COMITE CHEZ LES GYMNASTES

Réunis en Assemblées Générale, les gymnastes se sont donnés un nouveau comité. C'est ainsi que Mr. Charles GROSS a été porté à la présidence où il succède à Monsieur Jérôme MERCKLEN, l'inamovible président disparu cette année.

A ses côtés ont été élus:

- * vice présidents: MM Paul SCHEUBEL et Claude THOUVENOT
- * secrétaire: Mme Ida MERCKLEN
- * trésorier: Mr. Jean Paul WERZINSKY
- * assesseurs: Mme Marlyse GOLLY et Yves SCHWFFENECKER

BITSCHWILLER SUR LES ONDES

Les dimanches 19 et 26 Octobre, notre commune a eu l'honneur d'être présentée sur FR3 Alsace dans le cadre d'une émission radiophonique intitulée "L'Alsace Buissonnière".

Après l'évocation du passé de Bitschwiller par Mr LUTRINGER, Monsieur le Curé SCHATZ a donné un bref aperçu sur l'église de Bitschwiller et a notamment donné des précisions sur les cloches et les orgues Callinet. Monsieur LUTRINGER a ensuite parlé de la famille SCHEURER dont le nom est intimement lié à l'histoire de Bitschwiller.

Cette famille a fait don à la Commune de la Ferme du Thannenhübel avec ses 30 hectares de pâturages et de la Maison de retraite dite Fondation Jules SCHEURER.

Le Bitschwiller 1980, avec ses aspects économiques, fut traité par le Maire, Pierre WEISS.

L'émission s'est terminée par l'interview de Mr Pierre KELLER, notre ex-facteur qui vient de prendre une retraite bien méritée et en l'honneur duquel était donnée une réception à la Mairie le soir de l'enregistrement de l'émission.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS A L' HONNEUR

Le dimanche 12 Octobre, les pompiers étaient à la fête puisque de nombreuses personnalités avaient accepté d'honorer de leur présence une manifestation les concernant: Mr. BERGONN sous-préfet de Thann, Mr. SCHIELE, sénateur maire de Thann, Mr. FUCHS, représentant M. WEISENHORN, député, Mr. Le Capitaine LARGHI;

A cette occasion ont été "inaugurés" le local rénové, et la mote-pompe.

Mais notre docteur, Mr. PREVOST s'est vu intronisé en tant que médecin-capitaine des sapeurs pompiers et Mr. THOMAS Julien s'est vu décerner la médaille d'or de la clique pour 25 années de fidèles et loyaux services.

RASSEMBLEMENT DE CHORALES

Le dimanche 19 Octobre eut lieu à Bitschwiller les Thann, la rencontre annuelle des Sociétés Chorales du canton de Thann.

Environ 150 choristes venus de toutes les communes du canton et dirigés par l'Abbé GRASSER ont embelli la messe célébrée par Mr. Le Curé SCHATZ. Un vin d'honneur offert par la Commune dans la grande salle de Mairie, clôtura cette sympathique manifestation.

MODIFICATION DU FEU ROUGE

Lorsque les véhicules se présentent au carrefour de la Mairie, en provenance de la Rue de l'Ecole ou de la Rue Joffre, ils attendent que le feu daigne passer au "vert".

A ce moment, les conducteurs non avertis de la configuration spécifique de ce carrefour risquent de s'élancer, sans savoir qu'ils risquent de rencontrer un véhicule sorti de l'autre voie.

Le sens du "feu vert" est en effet: "la voie est libre", vous avez priorité". Or de fait, il n'en est rien puisque ceux qui quittent la rue de l'Ecole pour obliquer vers la gauche (Thann) doivent céder la priorité à ceux qui viennent de leur droite (Rue Joffre).

C'est pourquoi, une entreprise spécialisée procédera au remplacement de ce feu vert par un "orange clignotant" dont le sens est "le passage vous est autorisé, mais attention il y a un danger".

Ainsi donc, dans ces deux rues, le cycle sera le suivant:

- feu rouge (lumière du haut): arrêt absolu
- feu orange clignotant (lumière du bas) passage autorisé avec précautions
- feu orange fixe (lumière du milieu): attention au feu rouge - arrêt.

Cette modification ne concernera pas le RN 66 qui gardera son cycle: rouge - vert - orange - rouge.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est rappelé que TOUTE CONSTRUCTION (de quelque nature ou importance que ce soit) et TOUTE MODIFICATION DE L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BATIMENT (ravalement, ouverture de fenêtre, changement de toiture....) doivent faire l'objet d'une autorisation. S'adresser à la Mairie.

A PROPOS DE GAZ

Après avoir été alimenté pendant des années par l'usine à gaz de Thann, le village est à présent raccordé sur l'énorme réseau qui draine le gaz de Hollande (Groningue) vers le Nord et l'Est de la France.

Mais d'ici 10 ans, ces ressources seront épuisées et il faut déjà songer à la reconversion. Aussi, dès 1981, les services du gaz vont-ils entamer la modification des 1 400 000 brûleurs, à raison de 13 000 clients par mois.

Un calendrier précis des interventions n'est pas connu, mais il n'est pas impossible que notre commune soit concernée dès 1981.

- SORTIE PEDESTRE DU 14 SEPTEMBRE 1980 -

Dimanche le 14 Septembre 1980 a eu lieu la 3ème édition de la sortie pédestre organisée par la Commission des Sociétés.

Cette sortie, comme les précédentes, a connu un franc succès. Succès qui démontre combien la population de Bitschwiller est proche des Sociétés du village et qu'elle comprend le rôle éducatif, récréatif propre à la discipline de chaque Société, et qui rejaillit sur l'ensemble de la population du village. Succès qui est confirmé par la fête des Sociétés, bal de Carnaval et qui démontre la solidarité entre chaque Société. Et pour preuve; les réunions de travail de la Commission des Sociétés représentées par les Présidents et les Elus de la Commune se passent dans la démocratie la plus absolue, dans un esprit constructif et dans la volonté de réussir en commun.

Ce fut par un beau dimanche, sous un ciel ensoleillé que débuta cette journée.

A 7 heures, une grande partie des participants avaient assisté à une messe célébrée par Monsieur le Curé SCHATZ en la mémoire de Monsieur Jérôme MERCKLEN, Président de la Société de Gymnastique durant 27 ans, et qui fut un des premiers présidents à poser des jalons pour organiser des manifestations en commun. Les membres de la Commission des Sociétés garderont de lui un souvenir inoubliable.

C'est à 8 heures que le groupe (environ 200 personnes) se mit en route; prenant la rue du Chemin de Fer, franchissant le tunnel de Willer sur Thur, et, grim pant le magnifique Vallon de l' ALTRAIN.

A environ 3 km de la place ZUNDEL eu lieu le premier arrêt afin de prendre le casse-croûte tiré du sac, bien apprécié. Restaurés, la route fut reprise plus allégrement. Les commentaires et plaisanteries allaient bon train.

Vers 11 H 15, après avoir traversé la Place ZUNDEL, le repas de midi fut pris à la ROCHE "LE HOCHENFELS". L'ambiance était saine et amicale. Les Sapeurs-Pompiers étanchaient les soifs en proposant des boissons (au prix coûtant). Le café fut offert gracieusement par les Sociétés.

Après le repas la promenade se poursuivait en direction de "LA FOURMI", le temps de se rafraîchir et la marche continua en longeant le sentier le long de la Route JOFFRE pour arriver en plan DIEBOLD.

De là, une remontée pour emprunter le "FECHTERFAD" qui mènera la joyeuse troupe au fond du KOHLWALD, direction de l'étang du KERLENBACH pour y boire le verre de l'amitié.

La sortie de 1981, se fera peut-être vers la Cité des Trois Sapins en passant par la Commune LIBRE du Kattenbach, retour par le ban de Bitschwiller!

A L' ANNEE PROCHAINE ET SOYEZ ENCORE PLUS NOMBREUX !

André BLUM

HORAIRES DES TRANSPORTS EN COMMUN

VERS THANN et MULHOUSE

VERS LA VALLEE

05H12	J.O.	SNCF	Mulhouse	07H09	J.O.	SNCF	Wesserling
06H06	Sem sf Sa	SNCF	Mulhouse	07H25	T.L.J.	Chopin	Kruth/Wilden
06H50	J.O.	Citroën	Mulhouse	07H24	T.L.J.	STAHV	Epinal
06H56	J.O.	SNCF	Mulhouse	07H55	J.O.	Citroën	Kruth
07H25	T.L.J.	Chopin	Mulhouse	08H34	Di/F.	Car SNCF	Kruth
07H40	Classe	Chopin	Thann	09H30	T.L.J.	Chopin	Kruth
07H44	J.O.	SNCF	Mulhouse	09H36	Lu/Me/Sa	SNCF	Kruth
08H23	Samedi	SNCF	Mulhouse	10H18	Di/F.	Car SNCF	Kruth
08H25	T.L.J.	Chopin	Mulhouse	11H05	T.L.J.	Citroën	Kruth
09H25	Di/F.	Chopin	Mulhouse	11H15	T.L.J.	STAHV	Bussang
09H35	J.O.	Citroën	Mulhouse	12H15	J.O.	Chopin	Kruth
10H25	J.O.	Chopin	Mulhouse	12H43	J.O.	SNCF	Kruth
10H26	T.L.J.	STAHV	Thann	13H00	+	Chopin	Willer
10H28	Di/F.	Car SNCF	Mulhouse	14H15	T.L.J.	Chopin	Kruth
10H45	Lu/Me/Sa	SNCF	Mulhouse	14H49	Samedi	SNCF	Kruth
12H22	Di/F.	Car SNCF	Mulhouse	15H05	Di/F.	Car SNCF	Kruth
13H37	J.O.	SNCF	Mulhouse	16H25	T.L.J.	Citroën	Kruth
13H40	T.L.J.	Citroën	Mulhouse	16H44	Semaine	SNCF	Kruth
14H25	J.O.	Chopin	Mulhouse	18H10	Semaine	SNCF	Kruth
16H55	Di/F.	Car SNCF	Mulhouse	18H35	Semaine	Chopin	Kruth
17H25	J.O.	Chopin	Mulhouse	19H05	Semaine	SNCF	Kruth
17H36	J.O.	SNCF	Mulhouse	19H20	Di/F.	Car SNCF	Kruth
18H00	Di/F.	Chopin	Mulhouse	19H25	Sem sf Sa	Chopin	Kruth
18H55	T.L.J.	Citroën	Mulhouse	19H46	Di/F.	Chopin	Kruth
19H08	Di/F/	Car SNCF	Mulhouse	20H03	Semaine	SNCF	Kruth
19H25	J.O.	Chopin	Mulhouse	20H20	Semaine	Chopin	Kruth
19H26	T.L.J.	STAHV	Thann				
20H10	Di/F.	Chopin	Mulhouse				

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

- * Fréquence: J.O. = jours ouvrables
 Di/F. = Dimanches et Fêtes
 T.L.J. = Tous les jours
 Classe = réservé aux élèves
 + = ne roule que les samedis de classe
- * Transporteurs: SNCF = autorail de la ligne Mulhouse-Kruth
 Car SNCF = Cars appliquant les tarifs SNCF les Di/F.
 Citroën = Ligne Mulhouse-Kruth via Wittelsheim
 Chopin = Ligne Mulhouse-Kruth via Lutterbach et desservant quelques jours Wildenstein, Mollau,
 STAHV = Société de transport des Hautes Vosges: Epinal-Thann

NOTA : ces deux articles sont extraits du bulletin communal de Harrouviller, mais les problèmes évoqués concernent aussi Bitschwiller. De plus, un récent arrêté préfectoral interdit totalement la divagation des chiens (seuls sont autorisés à se promener dans les rues, les chiens vaccinés se trouvant sous la surveillance directe de leur maître).

En cas d'infraction, la loi prévoit la mise en fourrière aux frais du propriétaire; ces chiens peuvent être abattus, au bout de 48h en fourrière, ou sur place en cas de difficultés pour s'en saisir. Pour les chats, l'arrêté est encore plus draconien: ils doivent être abattus sur place.

Alors, trois conseils:

- faites vacciner vos animaux
- ne les laissez pas s'échapper
- pensez aux animaux que vous acquérez: s'ils pleurent, c'est qu'ils sont malheureux!

SI ON PARLAIT UN PEU



... DE NOS AMIS LES CHIENS

« Si tu veux un véritable ami, prends un chien », avait dit Edouard Herriot.

Cette réflexion n'est pas, hélas ! tellement désabusée. C'est que la fidélité, l'affection de ces dévoués compagnons sont tous sentiments spontanés, offerts totalement et sans calcul.

Mais en échange de cette fidélité, de cette affection, nous devons nous intéresser à leur sort en ne les laissant pas vagabonder : la fourrière, même temporaire, est une prison qu'ils ne méritent pas. Car ailleurs, outre les traces malodorantes qu'ils laissent, les poubelles qu'ils renversent, les jardins subissent trop souvent leurs saccages. Parfois, plus rarement heureusement, certains chiens dont l'amour est réservé au maître, bousculent et mordent des passants. Et cela n'est pas tolérable.

Si vous aimez vos chiens, gardez-les avec vous, près de vous. Et s'ils doivent prendre un peu d'exercice, que ce soit en votre compagnie. La marche est le meilleur des sports.

Pour tous, merci et... bonne promenade !

J. FELLI

... DE LA CIRCULATION

Notre village, longtemps après les villes mais, heureusement à un degré moindre, commence à ressentir les atteintes de ce mal — ou de ce bienfait — moderne qu'est l'automobile.

Nos rues sont charmantes, certes, mais elles sont plus étroites. De plus en plus, les voitures des riverains y stationnent. Les véhicules sont toujours plus longs, plus larges, plus lourds et la circulation est parfois bloquée.

Nous nous efforçons — ce n'est pas facile — de trouver des itinéraires plus dégagés pour les gros camions. Et n'oublions pas que les piétons ont, eux aussi, le droit de circuler ! Leur domaine, c'est le trottoir. Trop souvent, ce domaine ne leur appartient plus...

Automobilistes, n'oubliez pas, que parfois, vous devenez piétons. Songez aux enfants allant à l'école, aux personnes âgées pour qui descendre d'un trottoir, y remonter après avoir contourné un ou plusieurs véhicules garés à ras des façades, est une expédition des plus dangereuses. Evitez aux piétons de prendre trop de risques.

Pour les piétons, je vous dis : merci !

J. FELLI

LE BATIMENT DE LA POSTE

Non seulement la peinture avait disparu, mais encore le crépis donnait des signes très nets de défaillance. Un ravalement complet s'imposait.

Des cinq entreprises qui avaient soumissionné, c'est celle de Monsieur CRISAFULLI de Bollwiller qui avait fait, de loin, la meilleure offre.

Des travaux annexes ont concerné la pose de nouveaux volets, (entreprise ROGUET de Bitschwiller), des travaux de zinguerie (Schwertz) et de peinture (Colombo).

Montant total de ces travaux 57 844 F (38 345 F de ravalement, 8 658 F de volets, 341 F de zinguerie et 10 500 F de peinture).

CLOCHER DE L' EGLISE

Pendant plusieurs semaines, notre clocher s'était vu adjoindre une couronne; en effet, l'entreprise MURER de Thann avait accepté d'entreprendre de délicats travaux de réparation à 40m du sol. Ces travaux concernaient le remplacement de lames de zinc qui s'étaient détachées et qui, outre le fait qu'elles créaient un réel danger pour les fidèles, risquaient d'entraîner la dégradation rapide de l'ossature en bois.

Seuls deux artisans avaient répondu à l'appel d'offre et celle de M. MURER a été jugée la plus intéressante: 36 084 F (peinture de la balustrade comprise).

TOITURE DE L' ECOLE DES FILLES

L' attention des membres de la commission des bâtiments avait été attirée sur l'état déplorable dans lequel se trouvait la toiture de ce bâtiment communal et il convenait d'en entreprendre la réfection.

Après réflexion il a été convenu que seule la façade sud serait dotée de tuiles neuves, et que les anciennes encore en bon état devaient permettre la couverture de la face nord qui allait être découverte ("umgadeckt").

Ces travaux ont été exécutés au courant de l'été et ont coûté 75 172 F à la commune. (zinguerie comprise)

RUE DE L' ECOLE

Fidèle à une ligne de conduite, immuable depuis des décennies, la Commune a entrepris la réfection de la Rue de l'Ecole puisque celle ci venait d'être dotée de syphons, derniers éléments d'assainissement qui lui faisaient défaut.

Prévus de longue date, ces travaux ont été menés à leur terme à la satisfaction générale, et en coordination totale avec les PTT (qui ont posé des câbles téléphoniques souterrains) et avec GDF (qui a profité de l'occasion pour changer la conduite de gaz dans la rue).

L'équipement a effectué la surveillance du chantier qui a permis de doter cette rue d'un trottoir sur un côté, et d'un fil d'eau de l'autre. Un arrêté municipal (voir une autre page de ce bulletin) a fixé les conditions de stationnement dans cette voie.

Coût total de cette opération exécutée avant la rentrée par l'Entreprise FRITZ de Willer: 143 000 F dont 125 000 pour travaux de voirie, 12 000 F pour mise en place d'une borne d'incendie et suppression des hydrants et 6 000 F pour honoraires et frais divers.

Une subvention de 30 % a été accordée par l'Etat.

ECOLE DE GARCONS

Afin de ne pas laisser dégrader le patrimoine communal, et pour permettre à nos enfants d'évoluer dans les meilleures conditions la Commune a entrepris la remise en peinture d'une salle de classe par an.

Pour 1980, ce n'était pas en fait une salle de cours, mais le couloir principal qui a fait peau neuve.

Coût de l'opération 12 500 F (entreprise COLOMBO)

CABINES TELEPHONIQUES

Les PTT continuent le développement de leur réseau téléphonique; après les travaux de 1979, pratiquement toutes les demandes ont pu être satisfaites, et les dernières en instance concernent celles émanant des locataires HLM de la Rue du Rhin où des travaux complémentaires viennent d'être exécutés.

Après que la commune ait pré-financé l'installation de la cabine téléphonique de la Mairie, les PTT avaient installé deux cabines d'un type nouveau (plus fonctionnel) au bord de la RN (près du stade et à la hauteur du nouvel abri-bus à la sortie nord du village).

Cette année, deux autres cabines viennent d'être posées:

- * l'une a été installée au début du Chemin du Kerlenbach
- * l'autre, plus récente, sous les Tilleuls de la place de la Fonderie.

Travaux entièrement financés par les PTT.

LOTISSEMENT "BURN"

A présents toutes les parcelles ont été vendues et la dernière maison est construite. Aussi, la pose du tapis d'enrobés définitif a pu être faite sur la chaussée et les trottoirs ont enfin obtenu leur revêtement.

Travaux confiés à l'Entreprise COLAS de Colmar pour 78 060 F (dont 13 600 F financés par un reliquat des années antérieures).

KERLENBACH

Les travaux de réfection du Chemin du Kerlenbach ont fait l'objet d'une prise de conscience de la part du Conseil Municipal depuis 1976. Une première tranche (150m environ) a été exécutée par l'entreprise FRITZ de Willer en 1978. La seconde, beaucoup plus importante porte sur la réfection de cette voie depuis la fin de zone habitée jusqu'au pont au fond du vallon du Kohlwald.

Il s'agira de la pose d'un enrobé (700 tonnes) après que le profil ait été revu en quelques endroits.

Les travaux doivent débuter dans les premiers jours de novembre et coûteront 164 300 F subventionnés à 40% (20% par l'Etat et 20% par le Conseil Général).

ALLENBURN

Le profil du chemin qui dessert la Ferme de l' Allenburn n'est pas adapté au passage de véhicules motorisés. Or M. THUET l'emprunte tous les jours pour livrer son lait.

Aussi, la commune a-t-elle décidé d'entreprendre les travaux qui s'imposent. D'un montant de 80 000 F, ils ont été confiés à l'entreprise GOLLY d'Oderen qui doit débuter incessamment, la pose du revêtement étant prévue pour le printemps.

Ils bénéficient d'une subvention de 40% (20% Etat et 20% Conseil Général).

BARRAGE F.A.M.T.

Monsieur l'Ingénieur du Génie Rural avait attiré en 1978 l'attention de la Commune et de la FAMT sur les problèmes que posait l'érosion, à sa base, du barrage situé sur le Thur. Cet ouvrage avait été construit au 19ème siècle pour alimenter les turbines de l'usine et n'a plus d'utilité particulière.

Néanmoins, il convient de l'entretenir car l'on peut deviner aisément les conséquences dramatiques que subiraient les berges s'il venait à céder.

Une convention va lier la Commune et le FAMT qui vont entreprendre conjointement ces travaux estimés à 74 000 au printemps 1980.

AUTRES TRAVAUX

Tout au long de l'année, d'autres travaux, moins importants, ont été réalisés au village:

- installation d'un candélabre sur la partie arrière de l'église: 1 988 F (entreprise Jédélé d'Altkirch)
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public le long de la R.N.: 2 660 F (service d'électricité du SIVOM)
- Remplacement du portail au presbytère: 3 260 F (ROLL de Thann)
- Consolidation du mur de soutènement de la place des Tilleuls exécutée en régie par les ouvriers communaux: 13 000 F
- Remplacement de deux courts tronçons d'assainissement sous la Rue de la Carrière: 5 500 F (entreprise LUTRINGER)
- Travaux de zinguerie dans différents bâtiments communaux: 9 500 F (entreprise SCHWERTZ)

Dans le cadre du Budget supplémentaire, la Commune fera peut-être:

- * la pose de deux candélabres supplémentaires d'éclairage public dans le Rue Longchamp qui est bien sombre
- * la réfection de la sonorisation de la salle des fêtes.

-o- A R R E T E -o-

portant réglementation du stationnement dans la Rue de l'Ecole

Le Maire de BITSCHWILLER-LES-THANN,

VU la Loi municipale du 27/6/1895, Article 16 et la Loi des 19 et 22
Juillet 1791, Article 45, relatives aux pouvoirs de police du Maire,

VU l'Article 2 de la Loi n° 66-407 du 18/6/1966 rendant applicable aux
Départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'Article L 131-
3 du Code de l'Administration Communale,

VU les Articles R 31/1° et R 225 du Code de la Route,

VU la largeur de cette voie et l'importance de la circulation qui y tran-
site,

-ARRETE :

Article 1er : Le stationnement sera interdit dans la Rue de l'Ecole du
côté N° impaire.

Article 2 - L'attention des usagers de la route sur cette réglementation
sera attirée par la mise en place de la signalisation prévue
par l'Instruction Interministérielle sur la signalisation
 routièrè du 22/10/1963, modifiée et complétée.

Article 3 - Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du
présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

-Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Thann

-Monsieur le Procureur de la République

-Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Haut-
Rhin à COLMAR.

-Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement.

Fait à BITSCHWILLER-LES-THANN le 13 Octobre 1980

Le Maire.